



PREAVIS MUNICIPAL No 07-2017

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 26 octobre 2017

Objet : Budget 2018

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente son budget 2018 qui boucle avec un déficit de Fr. 254'153.-.

Le Budget a été transmis par mail à chaque conseiller et transmis à la commission des finances pour étude. La commission des finances portera son rapport à votre connaissance lors de la séance du Conseil communal du 1^{er} décembre 2017.

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, nous vous prions Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE GIMEL

- Vu le préavis N° 07-2017 de la Municipalité
- Ouï le rapport de la Commission des finances
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'adopter le budget 2018 tel que présenté qui boucle avec un déficit de Fr. 254'153.-.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 3 octobre 2017.

Au nom de la Municipalité :

Sylvie Judas
Syndique

Lucy Thalmann
Secrétaire municipale

